

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

**VILLE DE  
RIORGES**

N° DCM\_2022\_09

OBJET :

**PATRIMOINE-VOIRIE-  
RESEAUX ET  
DEPLACEMENTS**

**CONSTRUCTION ET  
EXTENSION DES LOCAUX  
DU SERVICE « PATRIMOINE  
ET ENERGIES » AU CENTRE  
TECHNIQUE MUNICIPAL**

**APPROBATION DES  
MARCHES**

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du **3 février 2022** – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 27 Janvier 2022 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 4 février 2022.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 30 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Véronique MOUILLER, Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD, Martine SCHMÜCK, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, *conseillers municipaux délégués*, Michelle BOUCHET, Delphine DEBATISSE, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Valérie MACHON, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Jean-Marc DETOUR, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Bernard JACQUOLETTO et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

*Absents avec excuses :*

Pierre BARNET, Christian SEON, Caroline PAIRE *conseillers municipaux*.

*Absent sans excuse : Néant*

*Secrétaire élue pour la durée de la session : Isabelle BERTHELOT*

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Pierre BARNET Christian SEON Caroline PAIRE	Véronique MOUILLER Jacky BARRAUD Jean-Marc DETOUR

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20220204-DCM\_2022\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2022

Affichage : 04/02/2022

**PATRIMOINE-VOIRIE-RÉSEAUX ET DÉPLACEMENTS**

**CONSTRUCTION ET EXTENSION DES LOCAUX  
DU SERVICE « PATRIMOINE ET ENERGIES »  
AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL  
APPROBATION DES MARCHES**

André Chauvet, adjoint au maire, en charge du patrimoine communal, de l'accessibilité et de la sécurité expose à l'assemblée :

Dans le cadre des travaux de construction et d'extension des locaux du service « patrimoine et énergies » au Centre Technique Municipal, un cahier des charges a été établi en vue de la consultation des entreprises.

La consultation est passée en procédure adaptée selon l'article L.2123-1 du Code de la commande publique pour ces travaux.

Les travaux sont répartis en 13 lots :

- Lot 01 : Terrassement Gros Œuvre Réseaux
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : Couverture Zinguerie Bardage Etanchéité
- Lot 04 : Menuiseries extérieures alu vitrées BSO
- Lot 05 : Métallerie Portes sectionnelles
- Lot 06 : Menuiseries intérieures bois
- Lot 07 : Plâtrerie Isolation Peinture et Faux plafonds
- Lot 08 : Chapes flottantes
- Lot 09 : Carrelages
- Lot n°10 : Plomberie Sanitaires Air comprimé
- Lot n°11 : Chauffage Ventilation
- Lot n°12 : Electricité Courants forts et faibles
- Lot n°13 : Aspiration des copeaux

A titre indicatif, les travaux commenceront en mars 2022 pour une durée de huit mois.

L'estimation globale des travaux faite par le maître d'œuvre "Architecte Vincent Buchet" est de 1 381 270 € TTC.

A l'issue de la consultation, 48 offres ont été remises.

.../...

La commission spéciale des offres, réunie le 15 décembre 2021, a classé les offres et donné un avis favorable pour les sociétés suivantes :

**Lot 01 : Terrassement Gros œuvre Réseaux**

Entreprise MATTANA – 42153 Riorges,  
pour un montant de 260 150,93 € HT

**312 181,12 € TTC**

**Lot 02 : Charpente Métallique**

Entreprise CONSTRUCTIONS METALLIQUES MONT – 42720 BRIENNON,  
pour un montant de 141 773,37 € HT

**170 128,04 € TTC**

**Lot 03 : Couverture Zinguerie Bardage Etanchéité**

Une seule offre déposée et déclarée inacceptable au vu de l'écart entre l'estimation du lot et la proposition du soumissionnaire.

Lot relancé en procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant l'article R.2122-2 du code de la commande publique.

Entreprise SOPREMA – 42330 SAINT BONNET LES OULES,  
pour un montant de 228 651,05 € HT

**274 381,26 € TTC**

**Lot 04 : Menuiseries extérieure aluminium BSO**

Entreprise PAD INDUSTRIE – 71110 BAUGY,  
pour un montant de 16 588,00 € HT

**19 905,60 € TTC**

**Lot 05 : Métallerie Portes Sectionnelles**

Entreprise M2B – 42120 LE COTEAU,  
pour un montant de 109 930,65 € HT

**131 916,78 € TTC**

**Lot 06 : Menuiseries intérieures bois**

Une seule offre déposée et déclarée inacceptable au vu de l'écart entre l'estimation du lot et la proposition du soumissionnaire.

Lot relancé en procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant l'article R.2122-2 du code de la commande publique.

Entreprise CREA BOIS – 42120 PARIGNY,  
pour un montant de 37 823,61 € HT

**45 388,33 € TTC**

**Lot 07 : Plâtrerie Isolation Peintures Faux plafonds**

Entreprise MENIS – 42190 ST NIZIER SOUS CHARLIEU,  
Offre de base pour un montant 55 773,74 € HT

**66 928,49 € TTC**

Option Peinture facade Ouest est nord de l'existant  
pour un montant de 12 168,11 € HT

**14 601,73 € TTC**

.../...

**Lot 08 : Chapes Flottantes**

Entreprise MURAT CARRELAGES – 42600 MONTBRISON,  
pour un montant de 4 063,20 € HT  
**4 875,84 € TTC**

**Lot 09 : Carrelages**

Entreprise ARCHIMBAUD – 42130 BOEN,  
pour un montant de 12 499,88 € HT  
**14 999,86 € TTC**

**Lot 10 : Plomberie Sanitaires Air comprimé**

Entreprise DESBENOIT – 42120 LE COTEAU,  
pour un montant de 50 071,71 € HT  
**60 086,05 € TTC**

**Lot 11 : Chauffage ventilation**

Entreprise DESBENOIT – 42120 LE COTEAU,  
Offre de base pour un montant de 95 772,83 € HT  
**114 927,40 € TTC**

Option remplacement de la chaudière existante  
pour un montant de 7 907,52 € HT  
**9 489,02 € TTC**

**Lot 12 : Electricité courants forts et faibles**

Entreprise THEVELEC – 69240 THIZY LES BOURGS,  
pour un montant de 85 996,85 € HT  
**103 196,22 € TTC**

**Lot 13 : Aspiration des copeaux**

Aucune offre de remise pour ce lot. Lot déclaré infructueux.  
Lot relancé en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence suivant  
l'article R.2122-2 du code de la commande publique.

Entreprise MOB SAS – 03000 BRESSOLLES,  
pour un montant de 46 227,00 € HT  
**55 472,40 € TTC**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à *l'unanimité* de bien vouloir :

1. approuve les marchés concernant les travaux de construction et d'extension des locaux du service « patrimoine et énergies » au Centre Technique Municipal
2. dit que coût total des 13 lots s'élèvent à 1 398 478.14 € TTC.
3. autorise le maire à les signer ;

.../...

4. autorise le maire à prendre toutes les décisions relatives à l'exécution et le règlement des marchés liés à ces travaux ;
5. dit que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget primitif.

Ont signé au registre tous les membres présents  
Certifié,  
Riorges, le 4 février 2022  
Le Maire  
Jean-Luc CHERVIN